

nistres de l'autre partie de la province l'emportent par les talents et les connaissances ; mais tout ça est inutile, ils sont trop honnêtes ; s'ils sont plus savants, les autres sont plus habiles et en fait de gouvernement la ruse et l'astuce mettent dans leur poche le savoir et l'intégrité. Quoi qu'il en soit, tout va de mal en pire et je désespère de pouvoir mener à bon port le fragile canot canadien. Nous avons beau chanter : *Row, brothers, row* ; les uns tirent à droite, les autres à gauche et l'on est à chaque instant au moment de culbiter.

A propos, Milord, vous savez qu'autrefois j'eus un cancer à la joue ; j'ai même eus un léger picotement dans ces environs ; ayez donc la bonté de me faire rappeler au plus tôt ; ça devient sérieux car je crois qu'à Kingston on peut mourir de la morsure d'une puce ; Sydenham y est bien mort d'une promenade à cheval. Si jamais je puis sortir une fois de cette galère soyez sûr qu'on ne m'y rattrapera pas. Envoyez-moi pacifier les nègres, jongler encore devant les indous si vous voulez, mais au nom de tout ce qui vous est cher, tirez-moi du mauvais pas où dans un moment d'aberration mentale je me suis laissé fourrer.

La suite à Samedi prochain.

MON DIEU GARDEZ-NOUS DE NOS AMIS

Nous nous chargerons de nos ennemis !

(PRIÈRE À L'USAGE DES CANADIENS.)

Un Journal qu'on nous assure encore être de Québec contient les compliments flatteurs suivants :

“ Si on nous avait donné la loi d'éducation il y a 20 ans, nous ne combattrions pas aujourd'hui les bureaux d'enregistrement. Nous les demanderions avec force au contraire.”

Cela veut dire que les bureaux d'enregistrement sont bons chez les peuples instruits ; mais comme nous sommes encore trop bêtes il faut les prohiber de toute notre force. Tidiou ! comme messieurs les anglais vont se rengorger après ce tems-ci ; il vont prendre à la main le journal en question, s'ils peuvent par hasard rencontrer une personne qui le reçoive, et ils s'écrieront fièrement, “ Nous qui avons été à l'école depuis 20 ans nous voulons les bureaux d'enregistrement. Nous les demandons avec force. Il n'y a que des ignorants comme ces canadiens qui puissent les redouter ; lisez plutôt ce journal.” Il est vrai que les Canadiens pourront répliquer qu'on ne doit pas les tenir responsables des sottises qui se débitent en leur nom ; la chose n'en sera pas moins dite, écrite et prise peut-être au sérieux.

La même feuille se plante ainsi d'avance en martyr au sujet de l'excellente loi d'éducation —

“ En défendant de toutes nos forces le bill d'éducation, nous faisons un acte de courage, nous froissons toutes les passions, tous les intérêts dans le sens vicieux qu'on les entend généralement, et peut-être même nos propres intérêts puisque nous existons par le public. Mais en voulant produire pour ainsi dire, forcément, un bien immense à nos compatriotes nous nous soumettons d'avance au résultat qui pourra résulter de la position que nous prenons.”

Il nous semble entendre l'honorable Monsieur Morin s'écrier en lisant les phrases ci-dessus : Mais quelle épouvantable loi, quelle loi tyrannique ai-je donc voulu donner à mes chers compatriotes qu'il faille un tel déploiement de courage pour en prendre la défense, que ceux qui l'approuvent se vouent ainsi d'avance à la ruine, à la vindicte publique ! Ou ma loi véritablement est exécrable, ou mes chers compatriotes sont des barbares qui veulent à tout jamais croupir dans l'i-